

» Gouvernement , jusqu'à ce qu'il fût parvenu
» à l'âge de pouvoir en remplit lui même les
» fonctions , & qu'il conserveroit pour cette
» faveur la plus parfaite reconnoissance envers
» Son Alt. Sérénissime. » A quoi le Prince Hé-
réditaire répondit dans les termes les plus res-
pectueux & remplis d'attachement pour Leurs
Majestés Impériales & leur auguste Maison. Ce
Prince est parti le 17. Décembre pour *Dresde* , où
il est rendu depuis le 24. du même mois. Il
a dû s'y arrêter jusqu'au 15. de Janvier ; mais
il étoit encore incertain alors s'il iroit de-là à
Berlin. On lui a fait à la Cour de *Dresde* tous
les honneurs imaginables , & procuré les plaisirs
& les divertissemens , qui se donnent avec tant
de goût dans cette brillante Cour.

Le Régiment de Cuirassiers du feu Prince de
Lobkowitz , qui étoit d'abord destiné pour ce
Prince , mais qu'il s'est excusé d'accepter , a été
conféré, depuis peu , au Général Stampach ; &
celui de ce Général , qui est aussi de Cuirassiers ,
au Prince d'Anhalt-Zerbst.

II. Le Comte de Firmian , nommé Envoyé
Extraordinaire de cette Cour auprès du Roi des
Deux Siciles , est actuellement en route pour se
rendre à *Naples*. Il est chargé d'y assurer ce
Prince , que les vûes de Leurs Majestés Impéria-
les ne tendent qu'à la conservation de la paix en
Italie ; que c'est l'unique but de toutes les dé-
marches auprès des Princes & Etats Souverains
de ce Pays-là , & qu'elles sont disposées à pren-
dre avec Sa Majesté Sicilienne toutes les mesures
qui peuvent conduire au même but. Le Comte de
Stahsenberg qui est aussi parti pour aller exercer
le caractère de Ministre Plénipotentiaire de cette
Cour à celle du Roi Très Chrétien , est chargé
d'y donner les mêmes assurances , & de faire